



## Aux contribuables de la Municipalité d'Authier

### AVIS PUBLIC

Extrait du procès-verbal de la 10<sup>e</sup> séance ordinaire du conseil d'Authier, tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2024 à la salle du conseil à 19h30, à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants : mesdames Nathalie Gaudette, Angèle Auger, Cindy Demers, Ghislain Désaulniers, Véronique Hince et François Deschênes, tous formant quorum, sous la présidence de monsieur le maire, Yvon Gagné.

Madame Cindy Demers, conseillère, par la présente :

- ➔ Donne avis de motion, qu'il sera adopté à une séance subséquente, le règlement 2024-06 sur la Politique de gestion contractuelle.
- ➔ Dépose le projet du règlement numéro 2024-06 intitulé « Règlement modifiant le règlement 2020-01 sur la Politique de gestion contractuelle »

Ce règlement sera adopté à la séance du 3 novembre 2024.

Le projet de règlement ci-haut mentionné est disponible pour consultation au bureau de la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Authier, au 597, avenue Principale et que toute personne intéressée peut le consulter aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal. Également sur le site de la municipalité via la MRC ainsi que sur la page Facebook de la municipalité

Donné à Authier, ce 2 octobre 2024

  
Élise Gagnon

Directrice adjointe et greffière-trésorière adjointe